

**Réunion d'Information sur les PCAET  
DDT 05 décembre 2017**

**ELABORATION DU PCAET  
D'ORLEANS METROPOLE**



**EXEMPLE D'UNE  
DEMARCHE DE GOUVERNANCE  
ET DE MOBILISATION**

# Sommaire

**Rappel étapes et calendrier PCAET**

**Démarche globale de gouvernance et mobilisation**

**Gouvernance interne**

**Mobilisation des élus et des communes**

**Mobilisation/consultation des acteurs du territoire**

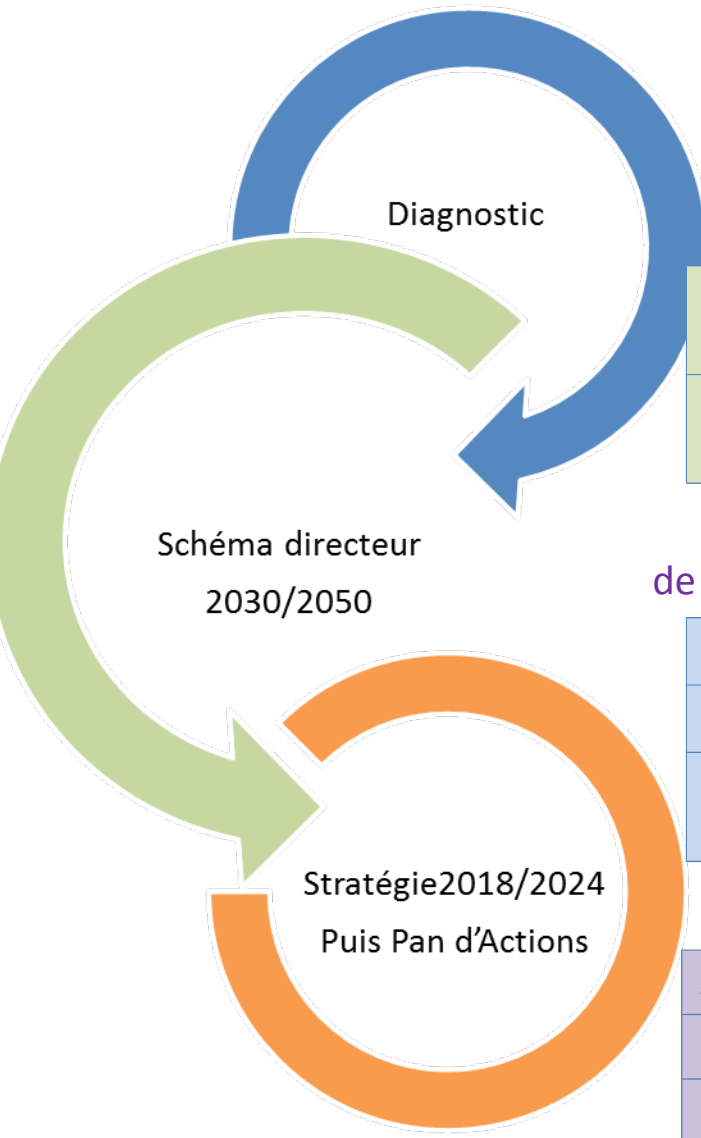
**Mobilisation/consultation des habitants du territoire**

**Communication**

**1ers constats**



# RAPPEL ETAPES ET CALENDRIER DU PCAET



## 2017

Mars à septembre	Diagnostic Profil Climat Air Energie du Territoire : acté en Conseil Métropolitain en septembre 2017
Juin à Décembre	Schéma directeur (validé en Conseil Métropolitain en janvier 2018)

## 2018

de janvier 2018 à avril 2019 : évaluation environnementale stratégique

Janvier à mai	Stratégie 2018/2024
Avril à septembre	Rédaction plan d'actions 2018/2024
Octobre à décembre	Consultation autorité environnementale

## 2019

Janvier – février	Consultation grand public
Mars - Avril	Avis Préfet et Président de Région
Mai - juin	Validation du PCAET

# Démarche globale de gouvernance et de mobilisation

## Anticipation de la mobilisation interne et des obligés :

Juin 2016 : 1<sup>ère</sup> délibération, pour acter le principe d'engagement de l'EPCI dans la démarche d'élaboration de son PCAET

Novembre 2016 : 2<sup>ème</sup> délibération, pour acter les modalités de concertation et de consultation, avec le calendrier associé (cf. décret 2016-849 du 28 juin 2016, relatif au PCAET)

Décembre 2016 : (cf. décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET - Art. R. 229-53) courrier aux Préfet, Président de Région, distributeurs d'énergie, chambres consulaires, Président du conseil départemental + Ademe et les 22 maires pour :

-les informer de la démarche

-solliciter un/deux référents PCAET pour constituer un groupe « Référents Mairies »

Janvier/février 2017 : courrier à différents acteurs/experts du territoire (Lig'Air, OREGES, EDF, BRGM, EP Loire, DREAL, ARS, Météo France, LNE, ADIL-EIE, Arbocentre, INRA, Agence d'Urbanisme....) pour les informer de nos sollicitations à venir et constituer un groupe « Experts »



# Démarche globale de gouvernance et de mobilisation



## Choix d'une gouvernance interne

Comité de Pilotage

Comité technique

Instances internes de la collectivité

- commission développement durable : constituée d'un ou plusieurs représentants des 22 communes, se réunit en amont de chaque conseil métropolitain
- conseil local de développement, (constitué d'acteurs du territoire)
- conférences des maires, (président et maires des 22 communes)
- conseil métropolitain

## Avec mobilisation de « l'ensemble » des acteurs du territoire :

Experts ➡ Diagnostic et stratégie 2018/2024

Référénts Mairie ➡ tout au long de l'élaboration

Associations ➡ Schéma directeur 2030/2050 , stratégie, plans d'actions,

Monde économique ➡ Schéma directeur, stratégie 2018/2024, plans d'actions

Grand public ➡ Schéma directeur 2030/2050, plan d'actions

# Démarche globale de gouvernance et de mobilisation

## Outils et actions de gouvernance et de mobilisation :

**Plate-forme collaborative, restreinte : ouverte en juin 2017 pour groupes de travail :**  
-COFIL, COTECH, experts, référents mairies et membres cdd

**Plate-forme ouverte au grand public : début octobre avec possibilité d'échanges**  
<http://www.orleans-metropole.fr/351-6923/fiche/plan-climat-air-energie-territorial-reunions-publiques.htm>

**Réunions spécifiques pour** experts, référents mairies, membres cdd, associations, monde économique,

**Ateliers de réflexion Schéma Directeur (octobre 17 ) et Stratégie (février 18 ) :** ouverts aux experts, référents mairies, membres cdd, associations, monde économique

**Réunions grand public (octobre/novembre 2017) et consultation suite plan d'actions**

# Gouvernance interne

## Comité de Pilotage :

Mis en place en mars 2017

Constitué de VP d'Orléans Métropole en charge de :

- l'Énergie et de l'Environnement (copilotes du projet)
- Déplacements et Transports (lien PDU)
- Logement et Habitat (lien PLH)
- Développement économique et commerce (lien acteurs économiques /développement de filières)

Et

- 2 membres de la commission dd, élus à Orléans et St Jean le Blanc
- DGA aménagement et dd
- Directeur du cycle de l'eau et des réseaux d'énergie (lien concessionnaires réseaux de chaleur et distributeurs d'énergie)
- Directeur Mobilité, transports urbains et stationnements (lien PDU)
- Directrice Environnement et Risques Majeurs, directrice du projet,

**Réunis à 5 reprises depuis mars 2017 : 1 lancement, 1 diagnostic, 3 schéma directeur**

# Gouvernance interne

## **Comité Technique**, Mis en place en mars 2017

Constitué d'agents de la Métropole :

- Directeur Aménagement urbain et habitat (lien SCoT/PLUi)
- Responsable service Habitat et logement (lien PLH)
- Responsable du pôle prospective et planification urbaine (lien aménagement urbain)
- Chargée de mission mobilité / PDU et Chargée de mission déplacement/circulation
- Directeur gestion des déchets (lien UTOM – économie circulaire)
- Responsable service Ingénierie et qualité (réseaux de chaleur, concessionnaires énergie)
- Directeur de la compétitivité, Emploi, Enseignement supérieur (lien développement économique)
- Chargé de mission service emploi (accompagnement développement nouvelles filières)
- Chargée de communication (Information/communication/lien avec les 22 communes)
- Directrice environnement et prévention des risques, directrice du projet
- Responsable service environnement et dd, chef du projet,

**Réunis à 5 reprises** : 1 lancement, 1 diagnostic, 3 schéma directeurs



# Mobilisation des élus et des communes



## Objectifs

Entrainer le plus d'acteurs communaux pour :

- légitimer la démarche et le plan d'actions,
- connaître les démarches existantes , les développer, les valoriser ou les éviter,
- disposer d'un plan répondant aux attentes de l'ensemble du territoire,

## Méthode

- Constitution d'un groupe « référents mairies » (un référent élu et technicien dans les 22 communes pour :
  - faciliter la mobilisation des associations , des habitants de la commune,
  - diffuser l'information (réunion spécifique septembre 2017)
  - partager le diagnostic/profil climat air énergie du territoire (réunion juin 2017)
  - participer aux ateliers de réflexion dans la phase schéma directeur 2030/2050 et aux réunions publiques (octobre/novembre 2017)
- Mobilisation de la commission développement durable :
  - qui discute des sujets « environnement » soumis au conseil métropolitain
  - partager le diagnostic/profil climat air énergie du territoire
  - et, si les élus le souhaitent , présenter la démarche au sein de leur conseil municipal (mise à disposition de support de présentation)

# Mobilisation consultation des acteurs du territoire



## Les experts

### Objectifs

- disposer de leurs compétences techniques et de leur connaissance du territoire pour élaborer le diagnostic
- partager et légitimer le diagnostic (échanger sur la stratégie 2018/2024)

### Méthode

- Interviews par l'AMO (avril/mai 2017)
- Présentation du diagnostic (juin 2017)
- Mise à disposition des diagnostics sectoriels (septembre/octobre)
- Invitation aux ateliers de réflexion et réunions publiques de la phase Schéma Directeur 2030/2050 (octobre 2017)
- Mobilisation à venir pour la stratégie 2014/2018 (janvier/février 2018)

# Mobilisation consultation des acteurs du territoire



## Associations et Monde Economique

### Objectifs

Mobiliser les acteurs du territoire, Les rendre acteurs et porteurs de projets de la TE,  
Connaître leurs projets, attentes, difficultés

Méthode	Associations	Monde Economique
Choix des acteurs	consultation des sites des communes et de l'annuaire des associations d'Orléans (associations de consommateurs, de protection de l'environnement, collectifs de la transition énergétique....	Appui de la direction du développement économique et de la maison de l'emploi
	Courriers/courriels en juillet, août, septembre	
Mobilisation	2 réunions : septembre pour diagnostic et octobre pour schéma directeur 2030/2050	1 réunion en septembre pour diagnostic et leurs attentes
	Invitation aux 6 ateliers de réflexion sur le SD 2030/2050 : dont 1 réservé à la sensibilisation/éducation à l'environnement et 1 à la Croissance verte	

# Mobilisation consultation des habitants



## Objectifs

- réponse à une démarche logique de participation citoyenne
- entendre leurs attentes
- construire ensemble,

## Méthode

- Communication dans « La Lettre de l'Agglo » en avril
- Diffusion d'information aux communes pour les magasins municipaux,
- Ouverture de la plate-forme le 6 octobre,
- Présentation du diagnostic lors des JES d'Orléans, le 07 octobre
- 3 réunions publiques :
  - Présentation du diagnostic (16 octobre) : 10 personnes
  - Changement climatique (8 novembre) : 45 personnes
  - Sobriété énergétique et EnR (14 novembre) : 40 personnes
- Si renfort humain : possibilité d'aller dans les communes durant la phase stratégique, pour intervenir lors de manifestations, sur marchés de plein air....
- Consultations, notamment via plate-forme, lors de la phase plans d'actions

**PLAN MEDIA** pour accompagner les réunions publiques (à confirmer)

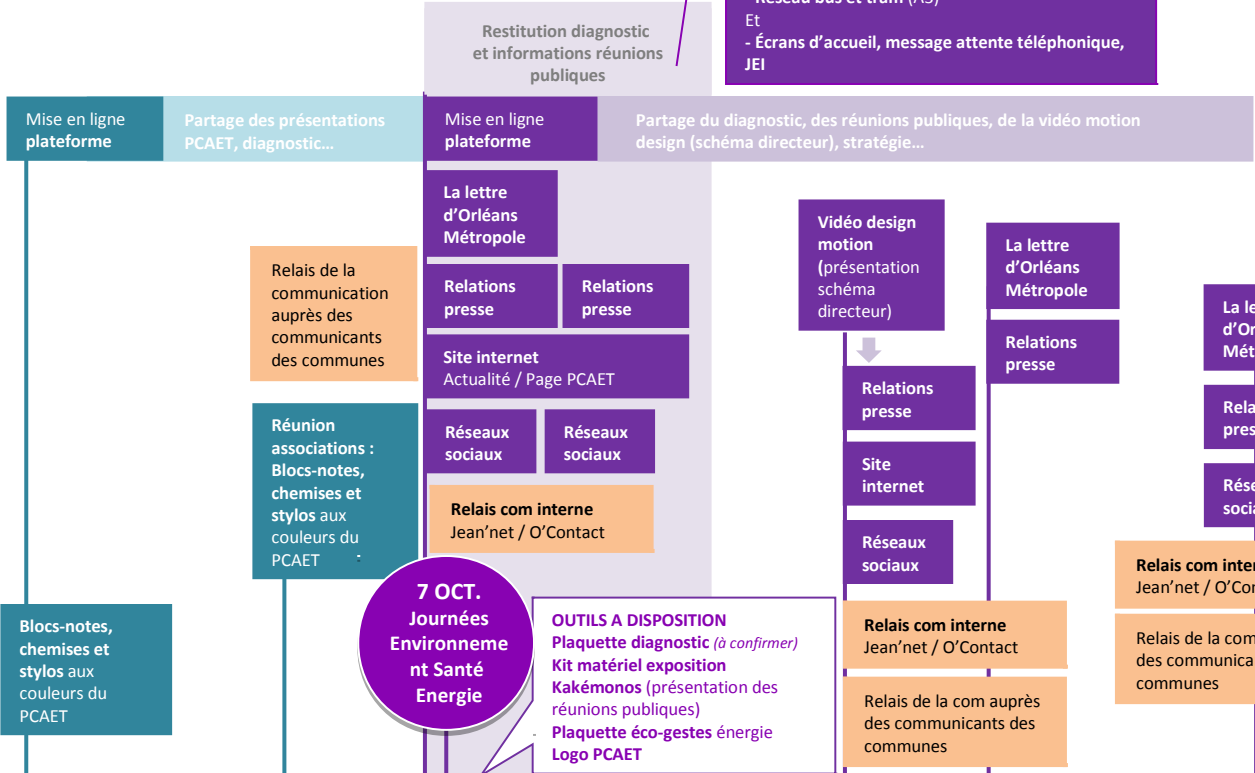
- Affichage cadres info (80\*120)
- Radio (spot ou participation émissions)
- Presse pratique
- Réseau bus et tram (A3)

Et

- Écrans d'accueil, message attente téléphonique, JEI

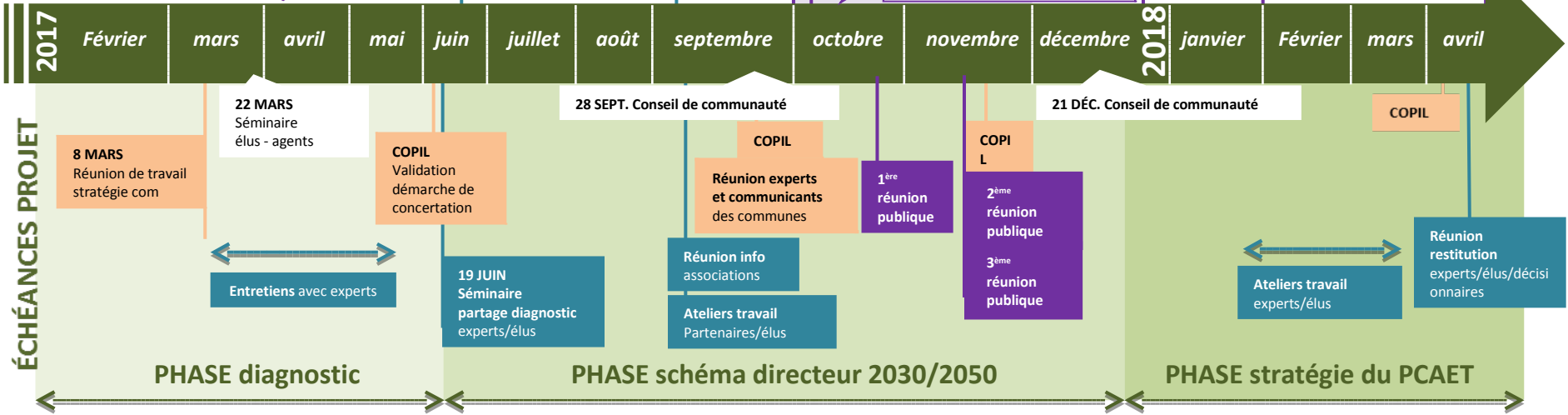
- Décisionnaires, experts
- Grand public
- Interne

COMMUNICATION



**7 OCT.**  
Journées  
Environnement  
Santé  
Énergie

**OUTILS A DISPOSITION**  
Plaquette diagnostic (à confirmer)  
Kit matériel exposition Kakémonos (présentation des réunions publiques)  
Plaquette éco-gestes énergie  
Logo PCAET



ÉCHÉANCES PROJET

PHASE diagnostic

PHASE schéma directeur 2030/2050

PHASE stratégie du PCAET

# 1<sup>ers</sup> constats pour la construction du PCAET



## Mobilisation interne

### Nécessité de :

- montrer la transversalité du PCAET et l'impact des actions de toutes les de la collectivité sur les données climat, air, énergie,
- impliquer toutes les politiques publiques dans l'élaboration,

### Constats

- plus facile d'impliquer les agents que les décideurs,

### Calendrier favorable

- calendriers PCAET/ révision SCoT et révision PDU : compatibles
- élaboration PLUi à venir

## Mobilisation des acteurs du territoire

### Anticiper

- la sollicitation (choix des acteurs, courriers, courriels)
- la communication interne/externe (exemple : réduite en amont de la 1<sup>ère</sup> réunion publique)

### Constats : démarche chronophage

- mobilisation des acteurs : contact direct, relances téléphoniques indispensables
- mobilisation des habitants : produire des documents grand public, anticiper des actions de terrains dans les communes, animer la plate-forme internet

# 1<sup>ers</sup> constats pour la mise en œuvre du PCAET



## Anticiper la mise en œuvre efficace du plan d'actions

- Mobilisation des acteurs /porteurs d'actions du territoire : convention CEREMA,
- Lancement référentiel (technico-juridico- financier) de montage de projets (cible multi-acteurs - artisans, citoyens...) : pour faciliter les démarches des porteurs de projets,
- Développement filière... : convention BRGM ,
- Démarche labellisation Cit'Ergie ,
- Mobilisation des communes via une démarche « bilan carbone ».